



CC Charente-Arnoult-Coeur de Saintonge (Siren : 241700517)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Porchaire
Arrondissement	Saintes
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1993
Date d'effet	30/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. SYLVAIN BARREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place Eugène Bézier
Numéro et libellé dans la voie	B.P.23
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17250 ST PORCHAIRE
Téléphone	05 46 95 35 83
Fax	05 46 95 47 97
Courriel	cdc.coeurdesaintonge@smic17.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 660
-----------------------------	--------

Densité moyenne 64,66

Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Balanzac (211700307)	552
17	Beurlay (211700455)	1 053
17	Crazannes (211701347)	446
17	Geay (211701719)	754
17	La Vallée (211704556)	708
17	Les Essards (211701545)	719
17	Nancras (211702550)	804
17	Nieul-lès-Saintes (211702626)	1 212
17	Plassay (211702808)	734
17	Pont-l'Abbé-d'Arnoult (211702840)	2 007
17	Port-d'Envaux (211702857)	1 172
17	Romegoux (211703020)	632
17	Sainte-Gemme (211703301)	1 308
17	Sainte-Radegonde (211703897)	589
17	Saint-Porchaire (211703871)	1 881
17	Saint-Sulpice-d'Arnoult (211704085)	827
17	Soullignonne (211704317)	738
17	Trizay (211704531)	1 524

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>Politique de solidarité intercommunale. Sur sollicitation des communes membres, la Communauté de Communes peut participer à la réalisation d'équipement ou d'opération par une maîtrise d'ouvrage déléguée. Toute intervention fera l'objet d'une convention entre les parties.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>L'insertion par l'emploi et le service aux personnes défavorisées sont d'intérêt communautaire.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou éolienne, à l'initiative de communes ou de groupements de communes ou de communes à statut particulier, à l'initiative communautaire, actions de développement économique. Le commerce et l'artisanat sont d'intérêt communal. Les zones artisanales existantes dans les communes restent communales.

Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires <i>Fonds de concours en matière d'enfance: soutien aux associations ou communes gérant des Centres de Loisirs Sans hébergement (S.L.S.H.), aux crèches communales voire itinérantes et toutes actions en faveur de la jeunesse.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Participation à des activités communales dans les manifestations ou événements culturels, sportifs dont l'attractivité dépasse manifestement le cadre communal de par les répercussions médiatiques et l'implication d'acteurs issus de plusieurs communes membres.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.</i>
- Schéma de secteur <i>Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur. Représentation et participation des communes membres au sein du Pays de Saintonge Romane.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Etudes et programmation <i>- Système d'Information Géographique(SIG).</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. La notion de voirie s'applique à l'emprise de la chaussée.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Création et gestion au sein de la Maison des Rivières d'un point d'Information Touristique Communautaire.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Opération Programmée d'Amélioration d'Habitat des logements privés.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Création et gestion d'un site Internet en y associant les communes membres.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Gestion et suivi d'un projet éducatif local (négociation et mise en oeuvre). L'adhésion au Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane relève de la compétence de la Communauté de Communes.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
17	SOLURIS (SOLUTIONS NUMERIQUES TERRITORIALES INNOVANTES) (251702320)	SM ouvert	926 294
17	SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COMMUNES DE LA CHARENTE MARITIME (251701827)	SM fermé	536 154
17	SYNDICAT MIXTE CYCLAD (251701900)	SM fermé	228 150
17	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE (251710562)	SM fermé	94 101

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)